

# PRISE DE PAROLE, IMPACT ET RÉPARTIE EN SITUATION PROFESSIONNELLE

☐ Mercredi 1<sup>er</sup> juillet 2026 – PARIS

## **Objectifs :**

Renforcer son aisance à l'oral et sa posture professionnelle  
Structurer une prise de parole claire, convaincante et impactante  
Développer sa capacité de répartie face aux situations sensibles ou déstabilisantes  
Gérer le stress et les interactions difficiles  
Adapter sa communication à ses interlocuteurs et au contexte

## **Programme :**

### **Maîtriser les fondamentaux de la communication orale**

Identifier les leviers d'une prise de parole efficace  
Structurer son message et clarifier ses idées  
Travailler la voix, le rythme, le regard et la posture

### **Renforcer son impact relationnel**

Développer sa présence et sa crédibilité  
Adapter sa communication à ses interlocuteurs  
Gagner en confiance dans les échanges professionnels

### **Développer sa répartie et gérer les situations délicates**

Répondre aux objections et aux questions sensibles  
Faire face aux interruptions ou comportements déstabilisants  
Gérer les tensions et garder la maîtrise de l'échange

### **Mises en situation et entraînements**

Exercices pratiques  
Jeux de rôle  
Débriefings individualisés

Offre Été 2026 !  
Bénéficiez de 10% avec le code ETE26

Bulletin d'inscription à retourner à [contact@fpt-formations.com](mailto:contact@fpt-formations.com)

## PRISE DE PAROLE, IMPACT ET REPARTIE

Mercredi 1<sup>er</sup> juillet 2026 – Paris

Nom.....

Prénom.....

Fonction.....

E.Mail.....

Tel mobile.....

Nom de la collectivité.....

Adresse.....

.....

Code postal/ville.....

Tel professionnel.....

### Tarifs NETS / participant et par jour (non assujettis à TVA)

Cochez la case correspondante

- |  |       |
|--|-------|
| <input type="checkbox"/> Collectivités territoriales de moins de 10 000 habitants  | 540 € |
| <input type="checkbox"/> Etat, Collectivités territoriales de 10 000 à 50 000 habitants  | 690 € |
| <input type="checkbox"/> Collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants,<br>Conseils départementaux et Conseils régionaux | 790 € |
| <input type="checkbox"/> Entreprises privées et publiques  | 890 € |

Ce bulletin d'inscription vaut convention de formation simplifiée. Toute annulation doit se faire par écrit et ce dans un délai de 15 jours avant la date de formation. Pour toute annulation ne respectant pas le délai de 15 jours, l'intégralité du montant de la formation sera due.

SIGNATURE

CACHET DE LA COLLECTIVITE

#### Infos pratiques

Nous contacter :

06 40 40 91 86 – [contact@fpt-formations.com](mailto:contact@fpt-formations.com)

Horaires : 9h30-17h

Le lien de connexion à la formation vous sera indiqué dans votre convocation